Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prime de fin de contrat en retard

Par Edelav

Bonjour

J'ai terminé un contrat de travail cdd de 3 mois (employé) convention collective hôtellerie restau.

Je devais terminer le 24 septembre, j'ai eu un avenant jusqu'au 26.

J'ai été payé fin du mois de septembre comme un temps complet sur le mois complet, je n'ai pas de date de sortie indiquée sur la fiche de paie. Je n'ai pas eu de prime associée.
Le directeur m'assure que les salaires sont préparées en milieu de mois (grosse boîte). Qu'une régularisation sera effectuée dans les prochains jours (mail du 29 septembre, on est le 12 octobre). Je n'ai toujours rien, ni complément de salaire ni document de fin de contrat.
J'ai relancé le directeur, sans réponse.

Dois-je m'inquiéter? Je n'ai pas moyen de joindre le service paie autrement.

Merci!

Par janus2

Bonjour,
Les documents de fin de contrat doivent être remis le dernier jour de travail.
Pour la paie, il y a une tolérance, elle peut n'être remise qu'à la date habituelle de paie dans l'entreprise.

Par Edelav

Merci

Donc logiquement comme je finissais le 26 septembre, j'aurais du être payé fin septembre ?

Par Isadore

Bonjour,

Quelle était la date de paiement habituelle des salaires dans l'entreprise ?

Par Edelav

Le 29 du mois.